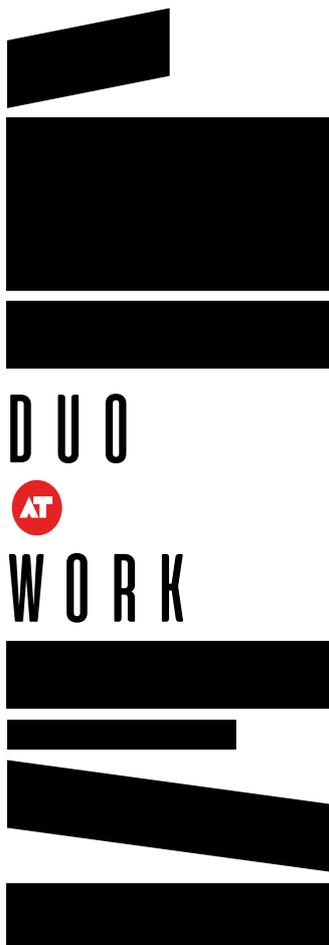


CRÉONS ENSEMBLE
POUR INNOVER



RÈGLEMENT

2019

6^E ÉDITION

APPEL À CANDIDATURE
EXCELLENCE PARTAGÉE ENTRE
ARCHITECTE AND INDUSTRIEL

CRÉONS ENSEMBLE POUR INNOVER

PRÉSENTATION

Le Prix Duo at Work distingue les projets qui associent recherche architecturale et création industrielle innovante. Ce concours récompense des partenariats entre architectes et industriels qui ont mis en commun leur savoir-faire au service de projets innovants.

Le Prix Duo at Work ambitionne de faire connaître, promouvoir et assurer la reconnaissance de la démarche concertée du tandem Architecte/ Industriel pour la création de produits et procédés appliqués à l'acte de construire.

L'architecte et l'industriel sont tous les deux des gens d'esprit, des concepteurs. L'architecte et l'industriel ont besoin l'un de l'autre, ils sont complémentaires. Dans cette association fertile, chacun apporte son savoir-faire, l'un dans l'aménagement de l'espace, la prise en compte des besoins, la mise en forme, l'économie de projet ; l'autre dans les processus de fabrication, les structures, les techniques...

L'un imagine des formes, des fonctions, des lumières, la part de rêve ; l'autre toutes les ossatures qui l'assoient dans la réalité. Dans cette partition architecturale, ces acteurs du développement et de l'innovation forment un duo parfait.

Le Prix Duo at Work récompense
l'innovation & l'excellence d'une rencontre entre
ces métiers pour construire la ville de demain.

Comité d'organisation



CRÉONS ENSEMBLE POUR INNOVER

RÈGLEMENT

Ce prix distingue une démarche concertée exemplaire entre un architecte et un industriel.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Tout projet est éligible dès lors qu'il est le résultat d'un parcours concerté, entre un architecte et un industriel, en matière de réflexion, d'invention, de création ou d'adaptation d'un produit, ou d'un ensemble de produits.

Le prix distingue les projets qui associent, en étroite complémentarité, recherche architecturale et création industrielle innovante. Les projets sont en cours d'études, de mise en oeuvre ou achevés (récents).

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Tout duo architecte/industriel menant ou ayant mené une telle démarche peut prétendre à la distinction de leur projet.

Pour cela, il convient de :

S'inscrire avant le 25/06/2019 en retournant le bulletin d'inscription, dûment complété ainsi que le dossier de présentation du projet, constitué de :

- Une note d'intention et d'explication de concourir pour ce Prix (format A4 - recto/verso maximum) ;
- Un document graphique (5 pages maximum) mettant en scène le projet et son aboutissement (types autorisés : dessin, photo, 3D, plan, coupe, mise en situation, éléments techniques, ...). Ce document doit illustrer la collaboration, l'impulsion et la création entre l'architecte et l'industriel.

ORAL

Les duos architecte/industriel retenus feront une présentation orale de 20 minutes de leur projet.



CRÉONS ENSEMBLE POUR INNOVER

SÉLECTION

Le comité d'organisation du concours se réunit afin de vérifier la conformité des dossiers reçus, du point de vue des critères de sélection, des conditions de participation et des documents adressés. Le non-respect des critères de sélection, des conditions de participation et des documents demandés entraîne automatiquement le rejet du dossier. Une information motivée est faite par écrit auprès du duo candidat.

Le jury, composé de maîtres d'ouvrage, d'architectes, d'industriels, de représentants du monde des arts et des partenaires se réunit afin de désigner les lauréats : 3^{ème} prix, 2^{ème} prix et lauréat. Il peut également décerner une mention spéciale.

Le jury est souverain dans ses décisions.

RESULTATS

La proclamation des résultats et la remise des prix ont lieu au cours de l'inauguration du salon ARCHITECT@WORK Paris 2019, le 26 Septembre 2019 à Paris.

CALENDRIER

25 mars 2019

Lancement des candidatures

25 juin 2019

Clôture des candidatures

11 septembre 2019

Délibération du jury

26 septembre 2019

Remise du prix

ARCHITECT@WORK Paris 2019



CRÉONS ENSEMBLE POUR INNOVER

DOSSIER DE CANDIDATURE

Après l'avoir dûment complété et déposé le dossier de candidature sur www.duoatwork.com ou par email à duoatwork@gmail.com avant le 21 juin 2019.

LE DUO

Société d'architecture :

Nom de l'architecte porteur du projet :

Prénoms(s) :

Nationalité :

Adresse postale :

Adresse e-mail :

Téléphone fixe :Téléphone mobile :

Société industrielle :

Nom de l'industriel porteur du projet :

Prénoms(s) :

Nationalité :

Adresse postale :

Adresse e-mail :

Téléphone fixe :Téléphone mobile :



CRÉONS ENSEMBLE POUR INNOVER

LE PROJET

Nom du projet :

Etat du projet/ stade d'avancement :

- 1. de l'idée à l'étude (1)
- 2. de l'étude aux premières approches techniques (1)
- 3. des premières approches techniques aux premiers dessins (1)
- 4. des premiers dessins au prototype (1)
- 5. du prototype à la fabrication (1)
- 6. de la fabrication à la mise en oeuvre (1)
- 7. de la mise en oeuvre à la première année d'achèvement (1)
- 8. de la première année d'achèvement à la commercialisation (1)

(1) Rayer les mentions inutiles

Présentation du projet – contexte et objectif – situation actuelle
(15 lignes maximum)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....



CRÉONS ENSEMBLE POUR INNOVER

Enjeu et approche technique du projet
(6 lignes maximum)

Enjeu :

.....
.....
.....
.....
.....

Approche technique :

.....
.....
.....
.....
.....

PIÈCES ADDITIONNELLES

- Lettre d'autorisation de communication signée par les directeurs/ responsables des deux sociétés, sur papier en-tête officiel au nom de chaque société
- Pièces complémentaires que les porteurs souhaitent joindre au dossier.



CRÉONS ENSEMBLE POUR INNOVER

ENGAGEMENT

En signant le présent dossier de candidature, le Duo Architecte/ Industriel accepte, sans réserve, les conditions décrites ci-avant du Prix Duo at Work.

Les responsables signent le présent document en faisant précéder la signature de la mention « lu et approuvé, bon pour communication », et en ajoutant le tampon officiel de chaque société.

Architecte Nom et cachet de l'entreprise
Signature
Industriel Nom et cachet de l'entreprise
Signature



CRÉONS ENSEMBLE POUR INNOVER

CALENDRIER

25 mars 2019

Lancement des candidatures

25 juin 2019

Clôture des candidatures

11 septembre 2019

Délibération du jury

26 septembre 2019

Remise du prix

ARCHITECT@WORK Paris 2019

CONTACTS

ORGANISATION :

Moira Gey-Smith

+33 (0)6 85 23 40 55

Marie-Laure Mirounet

+33 (0)6 70 73 68 73

duoatwork@gmail.com

CONTACT PRESSE :

Victoire Birembaux

+33 (0)6 67 40 02 60

victoire.birembaux@agencepremiere.com

